

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 12 septembre à 20h30, les membres du conseil municipal de la Commune d'ANTIGNY dûment convoqués, se sont réunis à la salle du conseil d'Antigny, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 06 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 12			
Présents :			
Votants :			
Votes	Pour : 10	Contre : 0	Abstention : 0

Présents : Monsieur Vincent LAUER, Monsieur Christophe LEFOULON, Madame Gisèle THEUTTHOUNE, Madame Noémie CHARTRIN, Madame Emmanuelle FAUTREL-BEAUR, Madame Sylviane TESSIER, Monsieur Vincent CERISIER.

Absents : Monsieur Alexandre CHABAUTY.

Absents excusés :

Madame Caroline DHYEVRE, Monsieur Thierry SOYER, Monsieur Aurélien THABUTEAU, Monsieur Alexandre CHASSAT.

Procurations :

Monsieur Thierry SOYER donne procuration à Monsieur Vincent LAUER, Monsieur Aurélien THABUTEAU donne procuration à Madame Noémie CHARTRIN, M. Alexandre CHASSAT donne procuration à Madame Sylviane TESSIER.

Noémie CHARTRIN a été désignée comme secrétaire de séance

OBJET : Délibération portant sur la subvention ACTIV'3, concernant les travaux de voirie

Le Maire expose au Conseil Municipal le plan de financement des travaux de voirie :

DÉPENSES HT		RECETTES HT	
Coût des travaux	24 700.00 €	ACTIV 3	10 182,00 €
		Autofinancement	14 518,00 €
TOTAL	24 700.00 €	TOTAL	24 700.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- **CONFIRME** le choix du devis précité sous réserve de l'obtention de la subvention ACTIV'3.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire la demande de la subvention au titre d'ACTIV 3 sur un montant total des travaux de 24 700.00 € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis après obtention des subventions.

Fait à ANTIGNY, le 12 septembre 2024

Pour Le Maire,
Vincent LAUER
L'Adjoint au Maire

Christophe LEFOULON



AR Prefecture Mairie d'ANTIGNY – 42 Place de la Mairie – 86310 ANTIGNY
Téléphone : 05.49.48.04.49 – Fax : 05.49.48.44.82

086-218600062-20240912-12092024_40-DE
Reçu le 16/09/2024

mairie@antigny86.fr